



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 29 janvier 2024

Une semaine de consultation du monde agricole sur les enjeux de simplification

Le Premier ministre a demandé aux Préfets de départements de réaliser un exercice territorial pour identifier les mesures de simplification dès cette semaine.

Ce dialogue vise à faire émerger des propositions de simplification pour l'utilisateur, le demandeur d'aide, dans l'objectif de faciliter la conduite de l'activité agricole en réduisant la charge administrative de l'exploitant agricole, en simplifiant les procédures qu'il lui est demandé de suivre.

Dès demain, le Préfet va réunir tous les services de l'État pour formuler des pistes de simplification et mettre en œuvre l'engagement du Premier ministre sur la simplification des contrôles administratifs. Cette réunion convie les services de la préfecture, et de la DDT, DDPP, OFB, Douanes, DDFIP, Agence de l'Eau, DDETS, DREAL, DRAAF et ASP.

Jusqu'à la fin de la semaine, une dizaine de rencontres seront organisées en préfecture et sur le terrain. La journée de mercredi sera consacrée à des audiences présidées par le Préfet, et le Directeur de la DDT recevra aussi de nombreux acteurs et organisations syndicales.

Ainsi, seront consultés les organismes publics ou parapublics (MSA, Chambre d'agriculture), les organismes de service (banques, assurances), les acteurs de la santé animale (GDS, GTV), les acteurs de l'élevage qui seront réunis mercredi après-midi dans le montmorillonnais (ADEV, Alliance pastorale, marché du Cadran...), les organisations agricoles (Entrepreneurs des territoires, Valeurs Agri Métha, Vienne Agro Bio, Fédération des CUMA...), les organismes de gestion de l'irrigation (OUGC, ADIV...) et les organisations syndicales.

DDT : Direction départementale des territoires
DDPP : Direction départementale de la protection des populations
OFB : Office français de la biodiversité
DDFIP : Direction départementale des finances publiques
DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
ASP : Agence de services et de paiement
MSA : Mutualité sociale agricole
GDS : Groupement de défense sanitaire
GDV : Groupement technique vétérinaire
ADEV : Association des éleveurs de la Vienne
CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
OUGC : Organisme unique de gestion collective
ADIV : Association des irrigants de la Vienne

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers